

Contribution à l'Histoire de la Dactyloscopie. — Période préhistorique.

par M. TH. BORGERHOFF.

Le N° 4, 2^e année — de la *Revue Internationale de Criminalistique* contient un article du D^r Locard, intitulé *Histoire de la Dactyloscopie*.

Le mot *Dactyloscopie* n'est pas pris ici dans le sens restreint qu'on lui donne généralement ; il ne signifie pas exclusivement la technique qui a pour objet l'identification de l'homme à l'aide de ses dessins papillaires ; il est pris dans un sens plus général et signifie aussi le simple examen de ces dessins.

Disons tout de suite que c'est l'histoire la plus complète, par jusqu'ici, en langue française, de la science de Herschel et de Galton et que cette étude, écrite de la main qui rédigea *l'Enquête criminelle et les Méthodes Scientifiques* et tant d'autres livres remarquables, est, comme il fallait s'y attendre, des plus attachantes.

A juste titre l'histoire de la dactyloscopie y est divisée en trois parties, la période préhistorique, la période empirique et la période scientifique.

Je ne vous parlerai aujourd'hui que de la première de ces périodes.

Cette première partie traite entre autres de la pétroglyphe découverte par George Creed au bord du lac de Kejemkoojik dans la Nouvelle Ecosse et sommairement décrite par le Colonel Garrick Mallory dans son important travail *Picture Writing of the American Indians* (1). (Pictographie des Indiens d'Amérique). (v. fig. 1).

Cette pétroglyphe montre le dessin à grands traits d'une main gauche. La deuxième phalange du pouce porte une spirale. Tous ceux, qui se connaissent en dessins digitaux, vous diront que c'est là la représentation schématique d'un verticille en spirale. La phalangette du médius est ornée d'une ellipse, celle de l'annulaire, d'un cercle et celle de l'auriculaire, d'une sorte de chiffre 4. Comme certains auteurs l'ont fait remarquer ces trois dernières figures symbolisent, la première, un verticille en ellipse, la deuxième, un verticille circulaire et la troisième probablement une boucle externe. Du dessin de l'index il ne subsiste qu'une seule ligne ; le reste est effacé. Les crêtes papillaires de la paume sont indiquées aussi, par ces traits parallèles et réguliers ; les lignes irrégulières, qui s'y mêlent, rappellent les plis de flexion et les rides de la peau.

(1) Tenth Annual Report — Bureau of Ethnology — Washington 1888-89, p. 740.

Le rocher, qui porte ce dessin, est de ceux dont Garrick Mallory dit : « Leurs faces constituent d'énormes ardoises, si douces et si polies qu'elles induisent irrésistiblement en tentation toute personne, qui a jamais dessiné ou écrit, d'y dessiner ou écrire ». Sur ces rochers se succèdent trois groupes d'inscriptions et de dessins, ceux exécutés récemment et qui sont anglais, ceux exécutés vers l'an 1700 et qui sont français, enfin ceux qui sont plus anciens encore et qui sont l'œuvre des Indiens Micmacs. Ces dernières figurations sont actuellement submergées, ou bien parce que les rochers sont descendus ou bien parce que le niveau du lac s'est élevé. C'est parmi elles que se trouve la pétroglyphe en question.

De quand date-t-elle ? Impossible de le dire. Tout ce qu'on sait c'est qu'elle est antérieure à l'arrivée des Blancs dans le pays. On ne sait pas davantage quel peut avoir été le but du graveur indien en suggérant plutôt qu'en représentant ces dactylogrammes. Je crois intéressant de vous signaler à ce propos que Garrick Mallory fait un rapprochement entre ce dessin et le passage suivant, extrait des *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*. (Comptes rendus de la Société berlinoise d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Préhistoire), passage daté du 20 mars 1886 (page 209) : « La fréquence des représentations partielles de l'œil me parut si frappante que je priai M. Jacobsen de demander à l'Indien Bella Coola (un Indien du Nord-Ouest de l'Amérique) si ces représentations répondaient à un but déterminé. A ma grande surprise mon interlocuteur désigna la face palmaire du bout de ses doigts et les fins linéaments que la peau porte en cet endroit ; d'après lui un champ rond ou allongé, comme ceux qui existent habituellement entre les lignes qui se heurtent là ou qui y courent parallèlement, signifie aussi un œil et cela provient de ce que, à l'origine, chaque partie du corps se terminait par un organe des sens et spécialement par un œil ; ce n'est que plus tard que ces organes se sont atrophiés et ont pris une forme rudimentaire. Toute la Nature paraît donc, aux yeux de ces Indiens, comme animée et douée d'organes des sens. Au cours des temps un grand nombre de ces organes ont disparu et ont fait place à de simples indications. »

D'autres artistes préhistoriques que le Peau-Rouge des bords du lac de Kejemkoojik ont représenté des dessins papillaires.

Les préhistoriens ici présents connaissent le tumulus de l'île de Gavri'inis dans le Morbihan et savent qu'on y a découvert, en 1832, une allée souterraine. (1)

(1) Qu'il me soit permis, avant de continuer, d'adresser ici mes vifs remerciements à notre aimable collègue, le Baron de Loë qui, a bien voulu m'envoyer divers documents relatifs au galgal de Gavri'inis et me guider dans mes recherches.

Les menhirs, qui bordent ce couloir, sont presque tous couverts à profusion d'une sorte d'arabesques d'un type si rare qu'on s'est demandé pendant des années ce qu'elles représentaient et qu'on leur a attribué les significations les plus disparates. Dans les onze premières pages d'un travail paru dans *l'Anthropologie*, en 1921 (tome XXXI) et intitulé *Les Pétroglyphes de Gavrinis et leur Interprétation*, le Dr Stockis nous apprend que divers archéologues y ont discerné successivement des symboles druidiques, des signes alphabétiques que l'on rapprocha des lettres phéniciennes, celtibériennes, celtes, étrusques, etc., des formes végétales dont la représentation devait former des caractères alphabétiques symboliques, le symbole d'un culte ophiolâtrique, des barques et des navires, les cornes symboliques du taureau, une forme dégénérée du poulpe, enfin des dessins dérivés de la figure humaine, c.à.d. des yeux et des sourcils, soit des yeux avec sourcils, des yeux sans sourcils et des sourcils sans yeux. Cette explication est de Luquet. On est tout naturellement enclin à établir une relation entre elle et celle de l'Indien Bella Coola, dont je vous parlais il y a quelques instants.

D'après Marthe et Saint-Just Péquart, qui ont publié, en 1927, en collaboration avec Zacharie Le Rouzic, un *Corpus des Signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*, des préhistoriens ont cru découvrir, dans certains des ornements de Gavrinis, l'image de vagues ondulantes ou de cimes montagneuses, dans les autres, des motifs analogues à ceux qu'on continue à broder sur les gilets des habitants de la Bretagne (1).

La diversité même des interprétations, imaginées à propos de ces gravures, inspire à un auteur cette réflexion : « On a écrit tant de choses sur ces incompréhensibles signes que l'étude des pages qui leur sont consacrées, ne fait que vous inspirer une immense défiance de vous-même, en voyant jusqu'où peut aller, dans le vide, l'imagination des hommes de haut savoir. » (2).

C'est un Français, Abel Maître, qui a découvert, le premier, que ces dessins si énigmatiques reproduisent tout bonnement les lignes papillaires de la main et des doigts. Abel Maître avait jadis exécuté le moulage des pierres du fameux galgal et depuis lors il s'était toujours demandé d'après quels modèles les auteurs des ornements qui les couvrent, avaient bien pu travailler. Il finit par le trouver et il y avait, certes, du mérite à cela car de ce temps là on ne parlait guère encore de dessins papillaires. La

(1) *Corpus des Signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*, par Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic, p. 79, al. 2. — Berger-Levrault, à Nancy.

(2) H. de Cleuziou — La création de l'homme — 1887, p. 575.

brochure, où Maître expose sa théorie, et qui porte pour titre « *Le Tumulus de Gavr'inis.—Explication de l'Origine des Dessins sur les Pierres de l'Allée Couverte* (1), date, en effet de 1885, c.à.d. d'avant les travaux de Galton. La même année Alexandre Bertrand, conservateur du musée Saint-Germain, fait paraître, dans le *Magasin Pittoresque* (2), un article où il épouse la manière de voir d'Abel Maître. Néanmoins cette opinion ne semble pas trouver créance. Prudemment les archéologues, presque sans exception, éviteront d'en faire mention et dix-neuf ans plus tard, dans son traité *Apollo*, Salomon Reinach parlera des dessins de Gavr'inis; il en reproduira même quelques uns mais il ne soufflera mot de ce qu'ils peuvent bien signifier ou représenter. En 1921 toutefois Stockis, dans l'article paru dans la revue *l'Anthropologie* et que je vous ai signalé, reprend pour son compte l'interprétation d'Abel Maître. La dissertation de Stockis, fortement documentée, est abondamment illustrée. Lorsque je vis ces illustrations elles m'intéressèrent à tel point que je résolus d'aller examiner les originaux sur place. Je ne m'attarderai pas à vous expliquer pour quel motif je ne réussis pas à mettre pied sur l'île de Gavr'inis. Je me bornerai à vous dire qu'en 1924, au cours d'un voyage en Bretagne, j'eus une conversation avec M. Le Rouzic, conservateur du musée Miln à Carnac, que nous parlâmes du sujet qui me tenait à cœur et qu'en substance mon aimable interlocuteur me dit ce qui suit (je m'excuse d'avance auprès de lui si, en rapportant cet entretien datant de plus de six ans, je commets l'une ou l'autre erreur de détail): « C'est Alexandre Bertrand (3) qui a cru voir des dessins papillaires dans ces figures et parce qu'il a voulu en voir il en a vu.... avec les yeux de son imagination et il en a reproduit, mais la vérité est autre. »

Que déduire de là? Que les dessins, publiés par Abel Maître et reproduits par Alexandre Bertrand, étaient altérés et que dès lors l'argumentation de ces auteurs péchait par la base? Et que les figures, illustrant l'étude de Stockis, n'étaient pas plus exactes et que, par conséquent, ses conclusions s'effondraient aussi?

Certes, Le Rouzic ne m'avait pas convaincu mais il avait ébranlé ma foi et comme il m'avait fait part de son intention de publier la photographie fidèle des dessins authentiques je décidai d'attendre cette publication avant de me former une opinion définitive.

Or, il y a quelques mois, notre collègue, M. Breuer, a eu l'obligeance de me communiquer le prospectus de l'ouvrage que je vous citais tout à l'heure et qui a pour auteurs Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le

(1) *Revue Archéologique*. Paris, 1885.

(2) *Magasin Pittoresque*, 1885, pp. 59 et ss.

(3) Ici Le Rouzic, citant de mémoire, commettait un oubli bien excusable en omettant de nommer Abel Maître.

Rouziç. Ce prospectus (fig. 2) est orné de la reproduction photographique d'une des pierres de Gavr'inis et, à part les haches, qui occupent la partie centrale de la moitié supérieure, les motifs, burinés sur ce support, tout au moins certains de ces motifs sont, à n'en pas douter, des dessins papillaires. La plupart des dactyloscopes — je parle des praticiens expérimentés ayant vu, examiné, analysé des milliers d'empreintes de doigts et de mains — partageront cet avis.

Considérons, par exemple, le plus grand de ces motifs au bas de cette photographie, celui que trois entailles, en lignes droites, délimitent nettement.

C'est incontestablement un dessin digital appartenant au type arc angulaire ou en tente. Non seulement les lignes qui, dans la partie inférieure, sont pincées vers le milieu en forme de cloche, décrivent les courbes caractéristiques du type susdit, mais les proportions de la figure, l'épaisseur des crêtes, la largeur des sillons interpapillaires, les particularités ou *points caractéristiques* (1) enfin, tout cela est tellement d'un dessin digital qu'on dirait presque un arc en tente retiré d'une collection dactyloscopique actuelle.

Pour mieux vous faire saisir que c'est bien là un dessin digital j'ai fait reproduire séparément le motif susmentionné (fig. 3) et, à côté, un arc angulaire retiré de mon casier dactyloscopique (fig. 4).

La cloche centrale est plus large à la base dans l'empreinte que dans le dessin gravé mais c'est là une simple différence individuelle. Entre deux réseaux papillaires, même lorsqu'ils se ressemblent beaucoup, il existe toujours des différences individuelles. C'est là un des fondements de la dactyloscopie. La parenté entre les deux motifs n'en paraîtra pas moins évidente.

Il est facile de voir que, dans l'empreinte, existent des naissances de crête et des bifurcations absolument semblables à celles du dessin gravé. (voir entre autre les points 1, 2, 3, 4, 5). On ne les y trouve pas à la même place mais encore une fois, c'est là un dogme dactyloscopique, jamais deux doigts ne présentent les mêmes points caractéristiques aux mêmes endroits.

Marthe et Saint-Just Péquart rejettent aussi l'hypothèse des crêtes papillaires. Pour eux la décoration du dolmen de Gavr'inis fut la seule préoccupation des graveurs et certains des ornements, qu'on leur doit, dérivent du motif « bouclier » (2).

(1) Les « points caractéristiques » sont les particularités, les détails que l'on rencontre dans les dessins papillaires, c.à d. les naissances et les terminaisons de crête, les bifurcations, etc. (V. dans la fig. 3, trois naissances de crête et deux bifurcations, marquées 1, 2, 3, 4 et 5).

(2) Marthe et St-Just Péquart et Z. Le Rouziç. Op. cit. p. 81, al. 3 et p. 83. al. 1.

Cette conception peut être vraie mais elle n'exclut nullement celle des crêtes papillaires. On peut, pour orner un objet, le revêtir de dessins papillaires et on peut très bien concevoir des boucliers agrémentés de ces figures.

Mais je n'ai pas voulu me borner à vous donner mon opinion, confirmant d'ailleurs celle d'Abel Maître, d'Alexandre Bertrand et de Stockis, opinion à laquelle Locard, dans l'article cité, se rallie aussi ; j'ai soumis une photographie du prospectus à deux spécialistes que vous connaissez, deux de nos collègues, le Dr Vervaeck, Directeur Général du Service d'Anthropologie Pénitentiaire, qui collectionne des fiches dactyloscopiques depuis de nombreuses années et le Dr De Rechter, Directeur de l'École de Criminologie et de Police Scientifique, expert en police scientifique de la plupart des parquets belges.

Voici l'avis du Dr Vervaeck :

**SERVICE D'ANTHROPOLOGIE
PÉNITENTIAIRE**

—
DIRECTION GÉNÉRALE

Forest, le 21-10-1930.

52, Avenue de la Jonction.

Mon cher Directeur,

Il s'agit à toute évidence d'une reproduction du dessin digital ; il serait intéressant de l'observer après agrandissement afin de déterminer si l'on y retrouve l'indication d'orifices glandulaires, ce qui serait décisif.

Les traits du dessin, onduleux et souples, se différencient des traits latéraux plus raides ; à la partie supérieure de la photo se retrouve une image papillaire, me semble. Le cas est fort intéressant.

(Signé) Dr VERVAECK.

Comme notre collègue Vervaeck, je suis d'avis que ces cordes, au sommet de la pierre, représentent des crêtes papillaires aussi. Leur ensemble, c.à d. cette figure triangulaire en partie cachée par trois haches, constitue probablement un fragment de dessin digital, appartenant, à en juger par ce lacet visible dans le coin supérieur gauche, au type boucle externe.

Ces sortes de moulures, le long des bords latéraux du support, paraissent dérivées des dessins papillaires. Je compte vous en reparler. Je me propose aussi de vous entretenir tantôt des orifices glandulaires, dont il est question dans la lettre que je viens de vous lire.

En attendant voici la réponse du Dr De Rechter :

Bruxelles, le 23 octobre 1930.

Cher Monsieur Borgerhoff,

La photographie, que vous m'envoyez, est très intéressante et suscite réflexion. L'analogie avec un dessin d'arc est frappante, c'est incontestable ; on y relève même des points caractéristiques (naissances de lignes et bifurcations). Mais est-on autorisé à en déduire une origine dactylaire ? Je suis en matière de constatations archéologiques très circonspect par nature ! Le hasard peut ici jouer son rôle. Il est un peu étonnant que les hommes de l'époque druidique, sans disposer de loupes, aient pu analyser les dactylogrammes en leurs détails. Si je raisonne en expert, je conclus : rien dans mes constatations ne permet d'affirmer qu'il y ait ici une relation de cause à effet.

Je me trompe peut-être, mais je persiste à croire que la plus grande prudence s'impose à nous en la matière.

(Signé) Dr DE RECHTER.

Je vous avoue, que ce scepticisme, de la part d'un homme qui se connaît en dessins papillaires comme l'éminent expert du parquet de Bruxelles, me surprend. Puisque De Rechter met en doute l'origine dactylaire de cette figure, permettez-moi de procéder à son identification méthodique. Et laissez-moi commencer par examiner cette objection, qui semble nous expliquer surtout le motif du doute de notre collègue : « Il est un peu étonnant que les hommes de l'époque druidique, sans disposer de loupes, aient pu analyser les dactylogrammes en leurs détails. » Mais non ; ce n'est pas étonnant du tout ; la plupart de mes employés, qui ont pourtant tous plus de trente ans, distinguent sur leurs doigts, sans loupe,

plusieurs points caractéristiques. Et je prie les plus jeunes d'entre nos collègues de vouloir bien regarder un instant leurs phalanges. Quoique la lumière ici ne vaille pas la lumière du jour, je suis persuadé qu'ils découvriront quelques unes de ces particularités dans leurs dessins papillaires.

Plusieurs membres de l'assemblée regardent leurs doigts et déclarent qu'ils y aperçoivent des points caractéristiques.

Voilà donc une objection qui tombe.

Mais, me direz-vous, les points caractéristiques sont beaucoup plus nombreux dans l'empreinte que dans le dessin gravé. C'est exact ; le dessin gravé ne montre que cinq de ces particularités ; l'empreinte en renferme beaucoup plus. Mais tout d'abord il y a des dessins papillaires qui sont plus pauvres en points caractéristiques que d'autres. Et puis un homme d'un certain âge, par exemple, en regardant ses doigts à l'œil nu, n'aperçoit plus tous ses points caractéristiques. L'artiste, qui a sculpté cet ornement, peut n'avoir plus été très jeune. En tous cas, pour un motif ou pour un autre, il n'aura pas vu tous les détails contenus dans ses dactylogrammes.

2°. Je vous ai dit que les proportions de cette figure sont celles d'un dessin digital. Elle est moins large qu'une empreinte roulée, c.à d., qu'une empreinte prise en roulant le doigt, placé sur un de ses petits bords, jusqu'à ce qu'il repose sur l'autre bord étroit. Cette largeur moindre s'explique par le fait qu'en regardant de face la pulpe de la phalange on ne voit pas ses côtés latéraux. Le dessin est plus large qu'une empreinte posée, obtenue en pressant simplement le doigt encre sur le papier. A cause de la surface bombée de la pulpe, l'empreinte posée ne comprend que le milieu du dessin digital. En réalité ce que le dessin gravé nous montre, c'est exactement ce qui entre dans notre champ visuel lorsque nous regardons le côté palmaire de la phalange bien en face.

3°. Les proportions des lignes en relief et des lignes en creux sont bien celles des crêtes papillaires et des sillons interpapillaires.

Nous aurions pu rencontrer, dans le dessin gravé, des lignes en relief très épaisses alternant avec des lignes très minces ou bien des interlignes deux fois, trois fois aussi larges que les lignes. Non, les lignes et les interlignes s'y succèdent avec la même régularité que dans l'empreinte et même vers le bas, près du noyau, à gauche, nous constatons, dans les deux figures, le même épaississement des crêtes ; ce fait se produit souvent dans les dessins digitaux, près du pli interphalangien.

4°. Ce qui est plus frappant encore, c'est le trajet parcouru par ces lignes en relief, qui sont toutes concaves vers le bas. Une partie aurait pu être concave vers le haut ou vers l'un des côtés latéraux ou même vers

trois ou quatre côtés à la fois. Que de variantes possibles ! Or, que voyons-nous ? Que toutes les lignes suivent le même chemin dans les deux figures, que leur courbure est, en somme, la même, de part et d'autre, que le même pincement existe autour du noyau !

5^e. Ce pincement détermine un redressement des crêtes partant de la base, détermine la formation d'un noyau en forme de cloche. Pourquoi ce noyau en forme de cloche ? Ce motif central aurait pu être carré, ovale, en losange, en zigzag, en étoile, en forme de vase, de corolle, bref, revêtir mille formes différentes. Or, encore une fois, que constatons-nous ? Que ce noyau est en forme de cloche, tout juste comme dans l'empreinte voisine. Croyez-vous que ce puisse être là l'effet du hasard ?

6^e. Ce motif central s'élève où ? Au milieu de la base. Pourquoi ? Pourquoi, si ce dessin est simplement une composition ornementale, ce motif central ne se trouve-t-il pas au milieu, ce qui serait plus rationnel, ou près du bord supérieur ou près d'un autre bord ? Et puisqu'il est placé non au milieu mais près d'un des côtés, pourquoi n'y-a-t-il qu'un de ces motifs ? Pourquoi pas un en bas et un en haut ou un le long de chaque côté, avec éventuellement un cinquième motif au centre ?

Non, ce motif central est unique et se trouve placé exactement comme dans l'empreinte juxtaposée.

Et l'on nous dira que c'est l'effet du hasard ?

Non, le hasard ne réalise pas un tel ensemble de coïncidences, sans une seule différence, sinon dans le nombre des points caractéristiques, différence qui s'explique facilement. Aussi, malgré le scepticisme de De Rechter, on ne m'ôtera pas de l'esprit que c'est là un dessin digital.

De Rechter écrit d'ailleurs : « L'analogie avec un dessin d'arc est frappante ; c'est incontestable ; on y relève même des points caractéristiques. »

Mais l'honorable expert doute.

Eh bien ! moi, je ne doute pas.

Rien ne ressemble plus, en effet, à des dessins papillaires que les gravures de Gavr'inis et ces gravures ne ressemblent à rien autre. Si l'on ne peut, dans ces conditions, les identifier les uns avec les autres, il faudra renoncer à toute identification en matière préhistorique.

Mais nous n'en sommes pas là ; nous le sommes d'autant moins que la nature dactyulaire du motif gravé que j'ai analysé longuement, est confirmée par d'autres ornements du même genre.

• La figure 5. (1) nous montre une autre pierre de Gavr'inis. :

Elle porte un dessin papillaire du type verticille, variété : « spirale se déroulant à gauche ». Au centre, une ellipse ; à droite, une bifurcation

(1) Marthe et S^t Just Péquart et J. Le Rouzic — *Op. cit.* planche 103.

vers le haut (point 1) ; la ligne de gauche, née en cet endroit, contourne l'ellipse centrale à gauche, puis, conflue avec elle (point 5) ; un peu plus haut que le point 5 et à gauche, une bifurcation vers le bas (point 4) ; plus loin, à gauche, un écartement de lignes caractéristique dans lequel trois crêtes (points 6, 7, 8) prennent naissance ; à gauche du point 6, une bifurcation vers le bas (point 9) ; à droite du centre, un écartement de lignes analogue à celui mentionné ci-dessus mais moins prononcé (point 2) ; un peu plus loin à droite, une autre bifurcation vers le haut (point 3).

La figure 6, qui représente une empreinte de ma collection, montre un dessin analogue, où l'on découvre de nombreux points caractéristiques parmi lesquels des particularités qui rappellent les points 3, 4, 6, et 7 du dessin gravé. A noter que dans les figures 5 et 6, comme dans les figures 7, 8, 9, 10 et 11, les crêtes papillaires ressortent en blanc.

La figure 7 représente une troisième pierre (1) portant, au milieu, du côté gauche, un dessin digital, un dessin toutefois tellement réduit à sa plus simple expression qu'on dirait une figure schématisée (fig. 8).

C'est un sommet de boucle ou de verticille, vraisemblablement un sommet de boucle. Au centre, un lacet entourant une baguette (point 1) ; puis, un second lacet ; puis, une naissance de crête (point 2) ; enfin cinq demi-ellipses concentriques. Nous avons juxtaposé à ce dessin une empreinte (fig 9), un sommet de boucle où l'on retrouve des caractères semblables.

Au dessus de ce dessin de phalangette apparaissent des crêtes comme on en rencontre dans la paume de la main (fig. 7) ; à droite, il y a des sommets de dessin digital plus ou moins déformés ; en dessous, un centre de boucles enlacées.

Un quatrième support (2) (fig. 10) de l'allée couverte montre, à côté de lignes de la paume, des spirales.

La figure 11 reproduit une de ces spirales et la figure 12, une empreinte de ma collection. La ressemblance entre les deux images est manifeste.

Il existe, à Gavr'inis, d'autres dessins papillaires copiés directement de la main ou du doigt, encore que tous les détails n'en soient pas rendus, mais il est inutile, je pense, de vous les montrer tous pour vous convaincre de leur origine épidermique. Il s'y trouve, en outre, de nombreuses gravures qui, sans reproduire de vrais dactylogrammes, en éveillent l'idée, qui rappellent surtout des sommets de dessin digital. Il y a là, je crois, une évolution très naturelle. Les graveurs dolméniques, après avoir d'abord reproduit les dessins tels qu'ils les ont vus sur leurs doigts, en sont arrivés à les simplifier, à les styliser. Telle me paraît être l'origine

(1) *Op. cit.* planche 119.

(2) *Op. cit.*, planche 120-121.

des ornements en arcs de cercle concentriques visibles sur les pierres 4 (fig. 14), 5 etc., ornements qui deviennent d'une impressionnante beauté sur le support 9 (fig. 15). Remarquons que sur les trois dessins principaux du milieu de cette pierre 9, il y a, un peu au-dessus du centre ce qu'on appelle, en dactyloscopie, un dédoublement en anneau ; le dédoublement en anneau est une particularité relativement rare et très caractéristique des dessins papillaires.

Et, en étant arrivés à styliser ces dessins, ces artistes de la fin du néolithique ou du commencement de l'âge du bronze d'après Déchelette, auront fini, d'abord pour les besoins de leur travail décoratif, pour ne pas laisser bâiller des vides entre les motifs copiés ou imités, ensuite pour de pures raisons esthétiques, par graver des motifs dérivés des dessins papillaires, c. à. d. des motifs qui ne sont plus des dessins papillaires mais qui sont pourtant faits avec des crêtes papillaires. Telles sont, par exemple, les figures en lignes ondulées dans la partie supérieure de la pierre 5 (fig. 14) ; ces figures sont probablement dérivées d'un élément contenu dans les neuf dixièmes des empreintes digitales et qu'on appelle delta. Tels sont encore les motifs qui descendent le long des bords gauche et droit de la pierre 21 (fig. 2).

Avant d'en finir avec ces œuvres des lapicides préhistoriques, je signalerai encore que des dessins, analogues à ceux mis au jour à Gavr'inis, ont été découverts à Lough Crew et à New Grange en Irlande. Et ici j'en reviens aux orifices glandulaires mentionnés dans la lettre du Dr Vervaeck. Pour ma part, je ne suis pas étonné de constater l'omission de ces infiniment petits dans la généralité des dites compositions. Ces détails sont difficilement perceptibles à l'œil nu. Et puis en art, si, à certaines époques on s'ingénie à rendre les plus petites particularités, à d'autres périodes, on élimine les détails, on brosse largement pour me servir d'un terme de peinture. Si les peintres ou les sculpteurs d'aujourd'hui avaient à reproduire des crêtes papillaires, ils négligeraient certainement les orifices glandulaires. Ces orifices ne sont cependant pas toujours absents des dessins cutanés des dolmens. La figure 16, par exemple, empruntée au livre de Déchelette *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, (1) représente des spirales gravées, trouvées dans le tumulus de New-Grange (Irlande) ; on y distingue des points blancs semblables à ceux qui, dans les empreintes papillaires, révèlent les issues des canaux sudoripares.

Pourquoi maintenant les primitifs de la Bretagne et de l'Irlande ont-ils reproduit leurs reliefs épidermiques ?

(1) Editions Auguste Picard, 82, rue Bonaparte, Paris.

Abel Maître estime que les dolmens de Gavr'inis, Lough Crew et New Grange doivent être les tombeaux d'une sorte de devins ou de sorciers, ancêtres de nos chiromanciens, qui vivaient à l'époque des druides et des bardes sous le nom de *vates* et dont la race s'est perpétuée durant des siècles.

Stockis voit dans ces sculptures les symboles d'un culte de la main.

Me sera-t-il permis de risquer une hypothèse à mon tour ?

On relève, sur les parois du dolmen de Gavr'inis, des haches, un arc, une crosse. Les dessins papillaires, qui les encadrent, ne figuraient-ils pas les mains qui manient ces armes ? Le tumulus ne recouvrirait-il pas, dans ces conditions, le tombeau de quelque chef, grand guerrier ou grand chasseur peut-être et les dites figurations ne seraient-elles pas, par une sorte de métonymie, le symbole des serviteurs et des soldats chargés d'escorter ce chef dans l'Au-delà ?

Quoi qu'il en soit, enregistrons ce fait, indubitable à mon avis, que des hommes des temps préhistoriques, aussi bien en Europe qu'en Amérique, ont remarqué, observé, reproduit des dessins papillaires. Il est vraiment curieux de constater que ces téguments n'ont pas attiré l'attention des savants européens avant la fin du XVII^e siècle et qu'à part un exemple isolé, ces filigranes cutanés ne paraissent plus avoir été reproduits consciemment, intentionnellement, en Europe, la Russie et les Balkans exceptés, avant le commencement du siècle dernier.

Je viens de mentionner un exemple isolé. Il s'agit d'un sceau qui était conservé à Lyon et qui portait une empreinte digitale de Louis XIV. Encore a-t-on voulu peut-être, dit Locard, conserver la trace d'un contact plutôt qu'une empreinte papillaire.



FIG. 2.

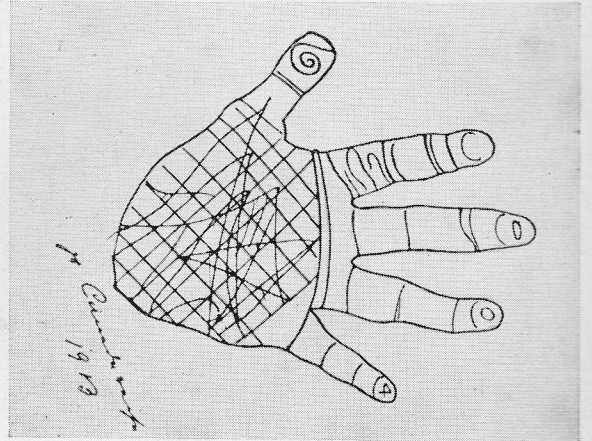


FIG. 1.

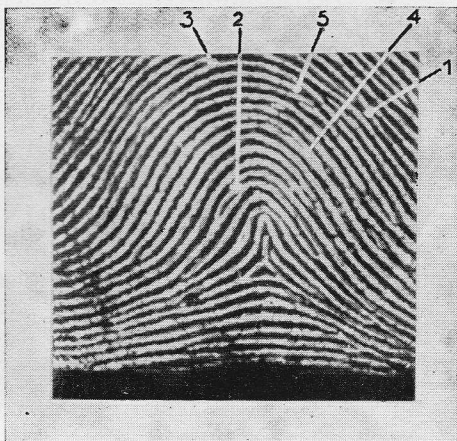


FIG. 4.

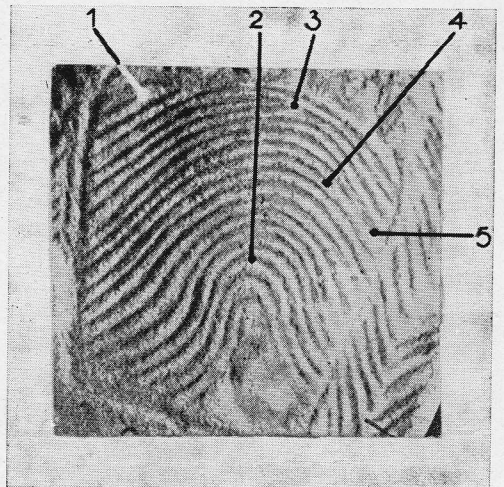


FIG. 3.

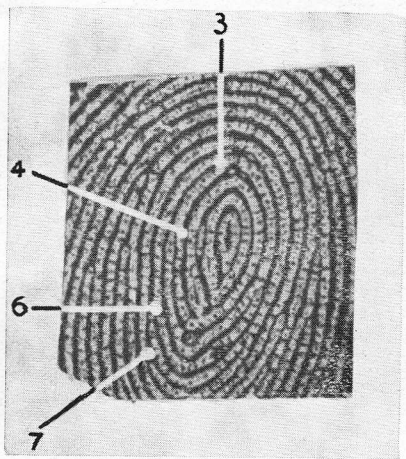


FIG. 6.

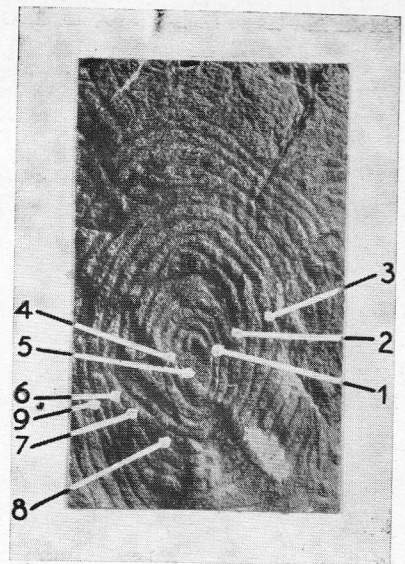


FIG. 5



FIG. 7.



FIG. 9.

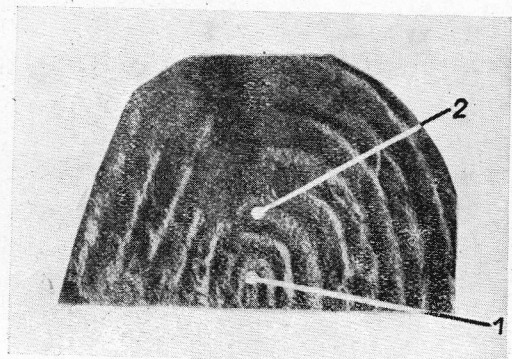


FIG. 8.



FIG. 12.

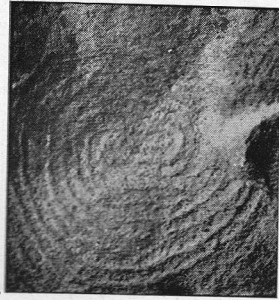


FIG. 11.

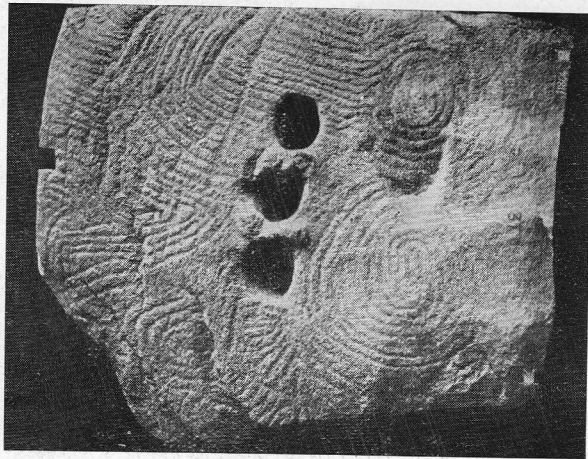


FIG. 10.

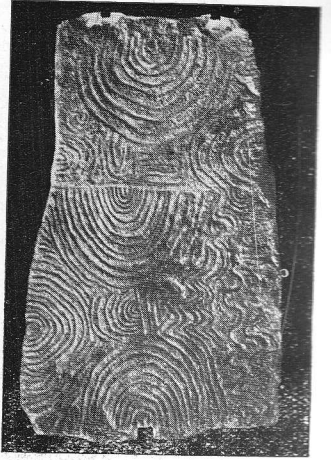


FIG. 13.

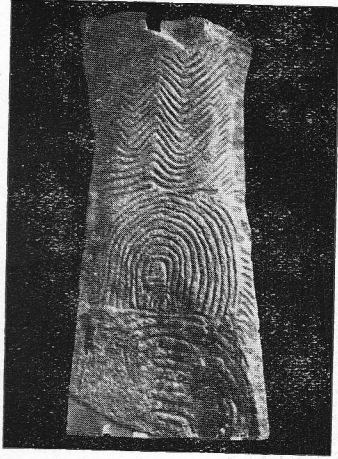


FIG. 14.

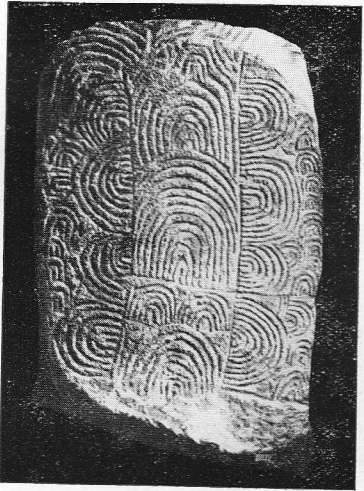


FIG. 15.



FIG. 16.

Discussion

M. L. DEKEYSER. — Je suis très impressionné par la ressemblance extraordinaire qui apparaît entre les deux ordres de dessins et je serais assez disposé à croire que l'un dérive de l'autre. Mais pour la genèse de la spirale, je ne puis suivre M. Borgerhoff et il me paraît plus simple et plus logique de croire que l'homme a tenté de reproduire les formes et les lignes qui se présentaient le plus ordinairement à ses yeux : vrilles et spirales des plantes, dessins circulaires des sections d'arbres ou de branches.

M. VAN DEN BROECK. — Je ne partage pas cet avis. D'après moi les hommes préhistoriques, avec leurs haches en pierre, n'ont pu trancher un arbre avec une netteté suffisante pour que les couches concentriques, perceptibles sur un arbre abattu, pussent leur donner l'idée de la spirale. Je doute aussi que les végétaux aient pu les amener à imaginer cette courbe. Je penche plutôt en faveur de l'opinion de M. Borgerhoff. Quant aux pierres gravées du tumulus de Gavrinis, je ne m'étonne pas de ce qu'elles soient ornées de motifs imités des reliefs épidermiques. Avec les outils en silex dont ils se servaient, les néolithiques devaient se blesser souvent. En soignant leurs mains, leurs doigts, ils ont dû nécessairement remarquer les crêtes papillaires, notamment les beaux arcs en plein cintre qui décorent le sommet des phalanges, et il n'est pas étonnant qu'ils les aient reproduits.

M. DE MUNCK. — Au cours de sa très intéressante communication, notre excellent collègue M. Borgerhoff nous a dit que certains auteurs considèrent que l'homme de l'époque des dolmens n'a pu distinguer assez clairement les sinuosités des papilles dermiques de ses mains pour pouvoir les imiter en les gravant en grand sur ses monuments.

Je ne partage pas cette opinion car lorsque, dans ma jeunesse, je collaborais, au Musée Royal d'histoire naturelle de Belgique, aux travaux de micro-minéralogie du Conservateur Alphonse Renard, j'ai pu me convaincre jusqu'à quel point la puissance visuelle de l'œil humain peut être parfois très grande.

Au moyen d'un crayon très dur que j'affilais comme une aiguille, je pouvais tracer sur un carton bristol de bonne qualité neuf traits divisant un millimètre en dix parties non rigoureusement égales, il est vrai, mais, cependant bien visibles.

Je ne doute donc pas, quant à moi, que l'homme préhistorique, en excellent observateur des choses de la nature qu'il était certainement, ait pu facilement distinguer toutes les crêtes papillaires de ses mains et les imiter en les gravant en grand sur ses monuments.

Quant aux lignes circulaires que l'on voit dans un tronc d'arbre lorsqu'il a été sectionné transversalement par une scie, M. de Munck partage entièrement l'avis du Président, M. Van den Broeck, qui considère, avec raison, que l'homme préhistorique n'ayant eu à sa disposition que des haches en pierre, n'a pu observer la disposition régulière de ces lignes, comme nous pouvons le faire après sectionnement du tronc produit avec toute la netteté que, seule, une bonne scie moderne permet d'obtenir.

Encore avec M. Van den Broeck, M. de Munck ne croit pas que, dans le règne végétal, l'homme préhistorique ait pu trouver des modèles de nature à lui inspirer des gravures telles que celles si bien décrites par M. Borgerhoff.

En excellent observateur qu'il était certainement, l'homme de l'époque des mégalithes aura bien vite été frappé par la grâce décorative des crêtes et des sillons papillaires et il aura su les imiter d'autant plus facilement que, possédant le modèle sur ses mains, il ne dut pas faire d'effort pour le chercher ailleurs.

M. BORGERHOFF. — A propos des spirales gravées du tumulus de New-Grange (fig. 13), certaines courbes géométriques, certains motifs d'art décoratif datant des temps préhistoriques, tels que la spirale, me semblent dériver des filigranes digitaux. Je n'ai pu, faute de temps, pousser assez loin mes recherches pour être affirmatif à cet égard.